



DEFI DES JEUNES JOUEURS DES PYRENEES ATLANTIQUES
SAISON 2025/2026

V1 JUIN 2025

NOUVEAU REGLEMENT DE L'EPREUVE

*Ce règlement particulier complète les règlements généraux du vade-mecum 2026
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

PRESENTATION

Le Défi se déroule sur trois tours et concerne les 11 golfs de notre département regroupant les enfants des golfs de :

Arcangues, Biarritz, Chantaco, Chiberta, Idron, Makila, La Nivelle,
Pau Artiguelouve, Pau GC 1856, Salies de Béarn et Epherra.

Ces rencontres sont ponctuées par une finale (voir forme de jeu)
Le calendrier des rencontres est à consulter sur le site du Comité.

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

1-1) Les joueurs (garçons et filles) doivent

1-2) Être nés en **2016** et après

- Être licenciés FFG de l'année en cours et membre de l'A.S. dans un club du département des Pyrénées Atlantiques,
- Attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur Myffgolf.

1-3) Catégories et critères.

- DEFI : cette compétition concerne les enfants dont l'index est compris entre 42 et 51.

titulaires d'un drapeau : jaune MINIMUM

A l'inscription avoir fait un minimum de 3 fois 9 trous en compétition (exemple juniors séries

Ou être autonome. Responsabilité du pro et du responsable de l'école de golf.

(Inscription effective sur EXTRANET à la date de l'inscription)

Si un enfant se classe durant la saison, il restera en compétition dans la catégorie « Défi » sauf demande expresse de son encadrement et après accord du Comité d'épreuve.

NOTA : Le Comité Départemental se réserve le droit de modifier le présent règlement et notamment de limiter le champ des joueurs par Club.

II - ENGAGEMENTS

Les inscriptions sont **gratuites**.

Elles se font par **l'intermédiaire des clubs** qui doivent les faire parvenir au Comité des Pyrénées Atlantiques par courriel (ffg64jeunesf@gmail.com), avec les **noms, prénoms, dates de naissance, N° de licence, index des joueurs et vérification de la mise à jour de l'Attestation Médicale.** (Ces données sont impératives)

III – FORME DE JEU

- Les Distances de jeu ; parcours adapté mis en place par le Comité suivant les directives FFG prévues au Vademecum.

La sélection sur 3 tours : les 2 meilleurs résultats.

30 enfants seront sélectionnés. tous résultats et clubs confondus.

IV - DEROULEMENT DES EPREUVES

Les règlements généraux des épreuves de jeunes s'appliquent, à savoir :

- Seuls les entraîneurs, dirigeants de club et bénévoles accompagnateurs, désignés par le Comité 64, sont admis

- Elle est assurée par le Comité des Pyrénées Atlantiques. Les résultats seront envoyés par courriel à tous les golfs concernés, publiés sur le site du Comité Départemental (www.ffgolf64.org) et transmis à la Ligue pour publication sur son site.

V - REMISE DES PRIX	
---------------------	--

Les membres du Comité présents le jour de l'épreuve, doivent être informés de l'absence du joueur à la remise des prix.

Un tirage au sort est prévu à chaque épreuve.

VI - COMITE DE L'EPREUVE

- des représentants du Comité Départemental des Pyrénées Atlantiques,

2

